

10 Faits divers & Justice

Filière bois/Accusés d'exploitation forestière illégale très active dans la province de l'Ogooué-Ivindo

Deux responsables chinois sous mandat de dépôt à Makokou



Les exploitants forestiers chinois lors de leur interpellation par les forces de l'ordre.



Les responsables d'entreprises chinoises suspectées d'exploitation illégale des essences forestières.

AEE

Libreville/Gabon

L'AFFAIRE opposant l'Etat gabonais à des exploitants forestiers chinois véreux vient de trouver un dénouement. En effet, Chen Weixing, directeur général adjoint de WCTS, et Claude Liu, directeur général de KHLL, deux majors chinois opérant dans le secteur forestier dans cette province du nord-est du pays, ont été placés sous mandat de dépôt, vendredi après-midi, à la prison centrale de Makokou, après une garde à vue prolongée de plusieurs jours pour des besoins d'enquêtes. Il leur est reproché une exploitation forestière illégale très active au-delà de leurs permis.

Impliqué également dans la même affaire, leur compatriote Wang Yang, directeur de Sunry Gabon a, lui, bénéficié d'une liberté provisoire, avec interdiction de quitter la province de l'Ogooué-Ivindo. C'est une mission de Contrôle d'aménagement forestier (Caf), enclenchée à la mi-avril, qui a mis en lumière les agisse-



Le parquet de Makokou.

ments des deux asiatiques. Appuyée par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), l'ONG Conservation Justice et la gendarmerie nationale, elle a relevé, dans son rapport, de nombreuses et graves exactions de la part des sociétés WCTS et KHLL. Il leur est reproché plusieurs infractions dont : « une exploitation sans titre, un marteau forestier non authentifié, une exploitation dans la zone de conservation, une exploitation sous diamètre d'essences, une exploitation des essences interdites, une exploitation en dehors des limites fixées, le non-respect de l'ordre de passage des Unités forestières de

gestion (UFG) et les Assiettes annuelles de coupe (AAC). » Il est démontré, à titre d'exemple, que la société WCTS a entamé l'exploitation dans l'UFG-4 et les AAC programmées pour 2023-2034. Conclusion: l'opérateur a vendu du bois illégalement coupé, ainsi que l'affirme une source autorisée. La société KHLL, quant à elle, s'est surtout illustrée dans l'exploitation de bois « interdit de coupe », mais aussi par une surexploitation des Plans annuels d'opérations (PAO). Face à tous ces délits, et après avoir examiné les dossiers qui lui ont été remis par la mission de contrôle susmentionnée,



Un grumier arraisonné par les agents des Eaux et Forêts.

le parquet de Makokou a auditionné, vendredi dernier, les mis en cause. Au terme de cette procédure, il a jugé les faits reprochés aux deux suspects suffisamment graves pour qu'une procédure pénale soit engagée à leur rencontre. Pour ce faire, le ministère public a décidé de placer Chen Weixin et Claude Liu sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt locale. Où ils rejoignent leur compatriote Zhang Ke, comptable de la société Sunry, qui, dans le cadre de la même affaire, y séjourne déjà pour tentative de corruption du procureur de la République près le tribunal de première instance de Makokou.

L'enquête n'est pas pour autant bouclée et pour cause ! C'est maintenant l'administration locale du ministère de l'Economie forestière qui se trouve dans le collimateur de la justice. « Si ce bois est sorti pour les usines et autres endroits, c'est qu'il y a eu une complicité qui proviendrait au sein même de l'administration des Eaux et Forêts de Makokou. L'enquête est donc en cours pour que les complices et autres responsables de ces délits répondent de leurs actes devant les tribunaux », assure, en effet, une source judiciaire. Affaire à suivre...

En dépannant l'ordinateur d'un retraité

Le réparateur fait une découverte effrayante dans le disque dur du PC

AFP

Paris/France

UN homme de 64 ans résidant à Viroflay, dans les Yvelines en France, a emmené son ordinateur à réparer chez un dépanneur. En examinant le disque dur du PC, le réparateur a fait une découverte effrayante : il a trouvé des vidéos dans lesquelles son client a des rapports sexuels avec une fillette

de 9 ans et la mère de cette dernière. Détail atroce : sur les images, la maman engueule son enfant à cause de ses maladroites. Il a également découvert une seconde vidéo où le pédophile viole une fillette de 10 ans. L'informaticien a fait une copie des vidéos et les a apportées immédiatement à la police. Le suspect a été interpellé à son domicile hier matin. Son fils de 7 ans a assisté à son arrestation.



En dépannant l'ordinateur d'un retraité, le technicien y a fait une découverte effrayante.

Placé en garde à vue, le sexagénaire, ancien commissaire aux comptes, a avoué les faits. Il a expliqué que la mère de l'enfant avait elle-même pris l'initiative d'inclure sa fille dans leurs ébats sexuels. Il pense que la seconde enfant pourrait être la nièce de la première. Selon les premiers éléments de l'enquête, le suspect n'aurait pas abusé de cette dernière.

Faits d'ailleurs

Des clients séquestrés au cours d'un braquage à E. Leclerc

Une douzaine de personnes - des employés du magasin, le directeur et plusieurs clients, dont au moins un enfant - ont été séquestrés dans une pièce du supermarché E. Leclerc à Lassigny (France). Les voleurs se sont emparés du contenu du coffre, soit plus de 15 000 euros. Les téléphones des personnes séquestrées ont été volés par les malfaiteurs, afin d'interdire tout appel vers l'extérieur. Les bandits ont pris la fuite à bord d'une voiture de grosse cylindrée. Les victimes ont mis plusieurs minutes pour se libérer en se frayant un chemin dans le faux plafond. Il n'y a pas eu de blessés. Les malfaiteurs n'ont pas été identifiés et sont toujours en fuite. Les gendarmes sont à leurs recherches.

Une enseignante traîne violemment un jeune élève dans les couloirs

Une enseignante a malmené un jeune élève dans une école de Youngstown, dans l'Ohio (Etats-Unis). Elle l'a violemment traîné dans les couloirs, en le tirant par le bras. Une collègue, choquée par la scène, a pris une photo de l'agression. La professeure a été immédiatement renvoyée.

Un ado meurt dans son lit en classe de mer

C'est une semaine de rêve qui s'est terminée en cauchemar pour une classe de mer à Ostende en Belgique. Les élèves dormaient dans l'auberge de jeunesse De Ploate. Après une journée bien remplie, Damien, 11 ans, a participé normalement à un quiz avec ses camarades et ses accompagnateurs. Puis ils sont tous montés au lit, et il n'y avait rien de spécial à signaler. Mais le lendemain, lorsqu'un professeur a voulu réveiller tout le monde, Damien n'a pas réagi. Il gisait sans vie dans son lit. Pour l'instant, les causes de son décès restent inconnues mais sa mère pense qu'il peut s'agir d'une crise d'épilepsie.

Il meurt d'une crise cardiaque en glissant son bulletin dans l'urne

Un homme, âgé de 89 ans, est allé voter dimanche matin dans son bureau de vote à Draveil (France), accompagné de son fils. L'octogénaire a été pris subitement d'un malaise cardiaque alors qu'il venait à l'instant de glisser son bulletin dans l'urne. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater son décès.

Rassemblés par JNE